

Restitution de la concertation

du schéma de circulation et de stationnement

JEUDI 28 NOVEMBRE

1. Objectifs de la concertation
2. Compte rendu sectorisé
3. Suite de l'étude

Pourquoi un schéma directeur des circulations et du stationnement ?

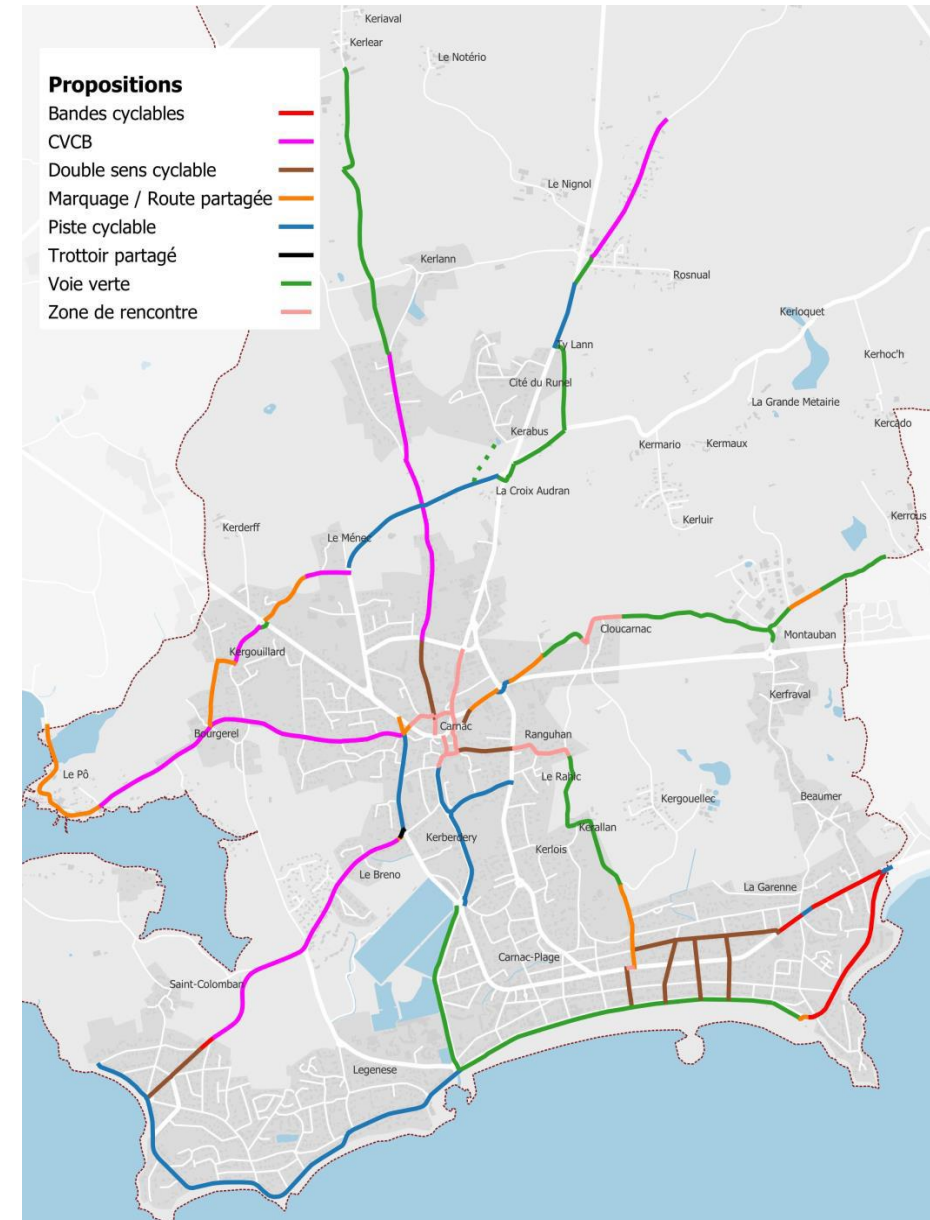
- ✓ Définir une stratégie de mobilité afin de **différencier et hiérarchiser les itinéraires selon les usages**
- ✓ Redéfinir, **clarifier et sécuriser** les différents accès au bourg et aux plages de Carnac
- ✓ Assurer l'**intermodalité**, favoriser les **transports en commun** et les **modes dits « doux »**
- ✓ Proposer des solutions pour **résoudre les problématiques de stationnement**
- ✓ Organiser et harmoniser **la signalétique**
- ✓ Adapter l'évolution des sens de circulation au **schéma directeur cyclable communal**



➤ Suite du Schéma Directeur Cyclable Communal

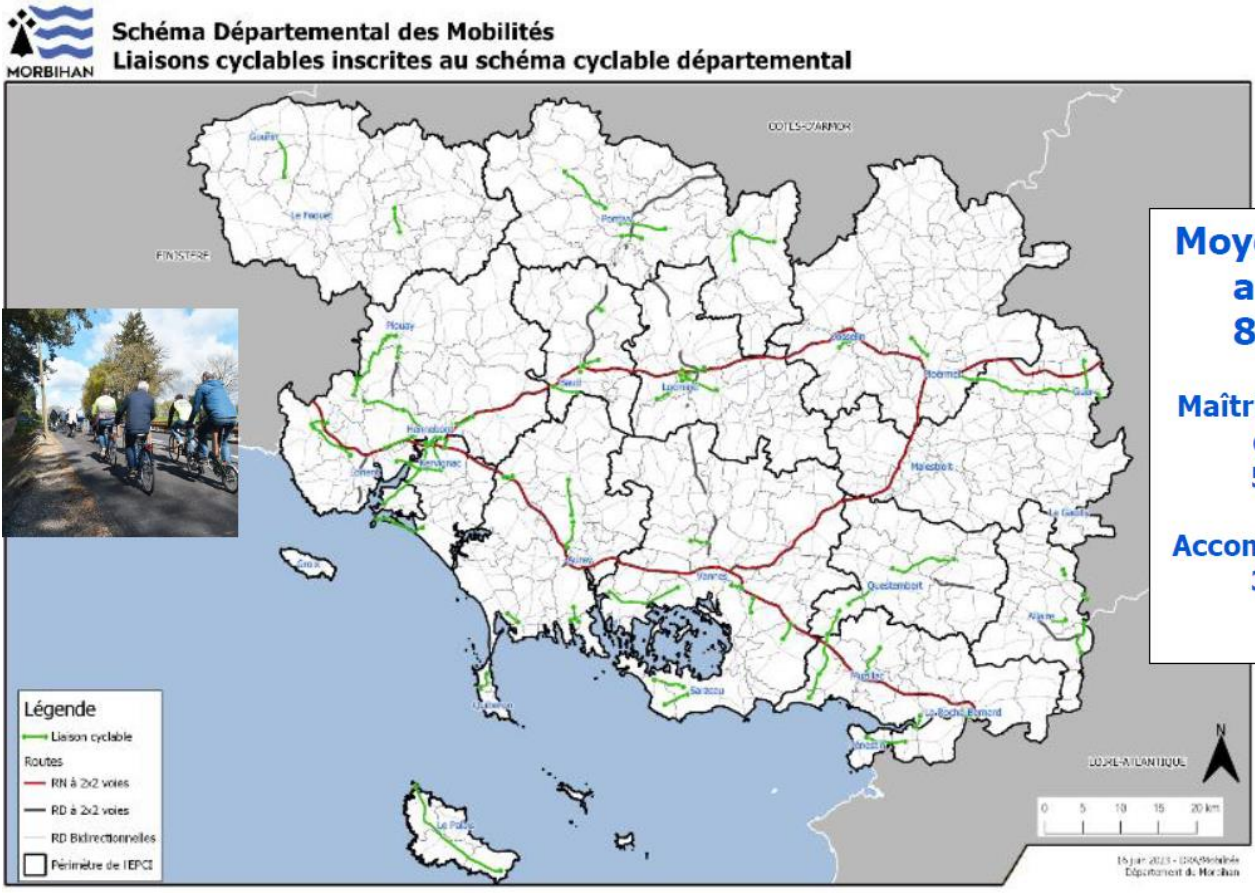
- Débuté en 2022 et adopté en mars 2024
- Identification des liaisons cyclables à créer
 - Itinéraire et type d'aménagement
- Formalisation d'un calendrier de réalisation
 - À court, moyen et long terme

➤ Il faut mesurer l'impact de l'application de ce schéma directeur sur les circulations et le stationnement



1. Objectifs de la concertation

➤ Intégration dans les schémas cyclables départementaux et intercommunaux



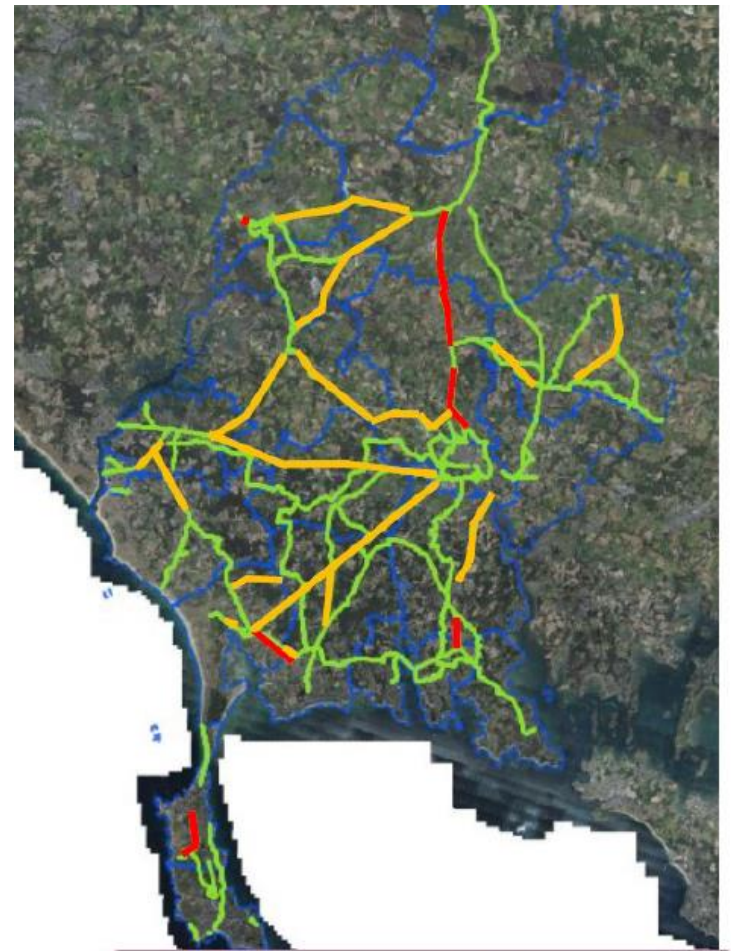
Moyens dédiés au vélo : 8 M€/an

Maîtrise d'ouvrage directe : 5 M€/an

Accompagnement : 3 M€/an

Carte 3 : Liaisons cyclables inscrites au schéma cyclable départemental

Juin 2023



— Axes du schéma départemental (niveau A)

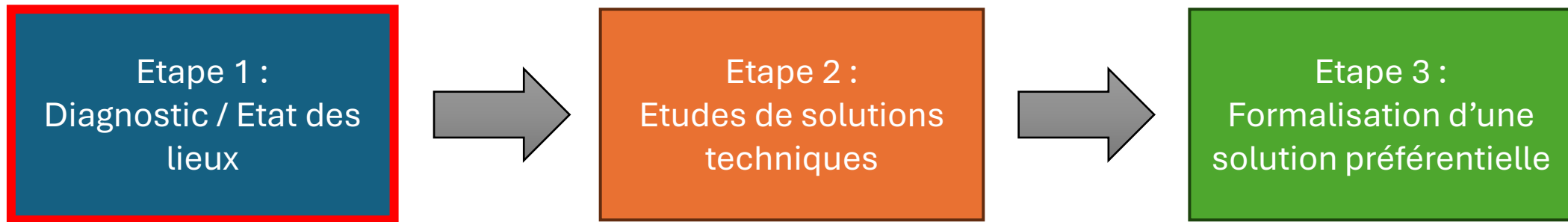
— Axes prioritaires d'intérêt communautaire (niveau B)

— Autres axes du schéma

Juillet 2024

Pourquoi un schéma directeur des circulations et du stationnement ?

➤ **Planning de l'étude**



- **Phase 1 : diagnostic / état des lieux**

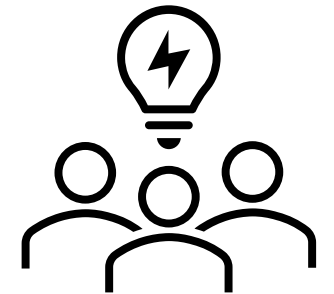
- Etude des documents de planification (de la commune, de la communauté de commune, du département)
- Réalisation de comptages
- Analyse des circulations
- Analyse du stationnement
- Présence terrain
- **Concertation**

Pourquoi une concertation ?

- **La concertation n'est pas systématiquement réalisée à chaque étude**
 - Ici, c'est à l'initiative de la mairie pour impliquer les citoyens dans la construction du plan de circulation

- **Pour récupérer les avis, idées et propositions des habitants :**
 - Qualifier les usages actuels, les besoins et les attentes
 - Pour permettre l'expression de tous les avis
 - Pour les participants, comprendre les contraintes de l'étude

- **La concertation ne constitue pas les conclusions de l'étude**
 - Sa prise en compte permet néanmoins d'alimenter la réflexion du bureau d'étude de manière à établir :
 - un état des lieux le plus juste possible
 - par la suite des propositions les plus adaptées au contexte local



Déroulé de la concertation

➤ **3 ateliers :**

- Jeudi 19/09/24
- Jeudi 10/10/24
- Lundi 21/10/24

➤ **Le déroulé était identique** à chaque atelier (mêmes thèmes et intervenants)

➤ **De nombreux participants** à chaque atelier (~ 50 personnes)

- Le nombre de participants était limité à cause de l'organisation de la déambulation qui faisait suite à chaque atelier

Organisation de l'atelier

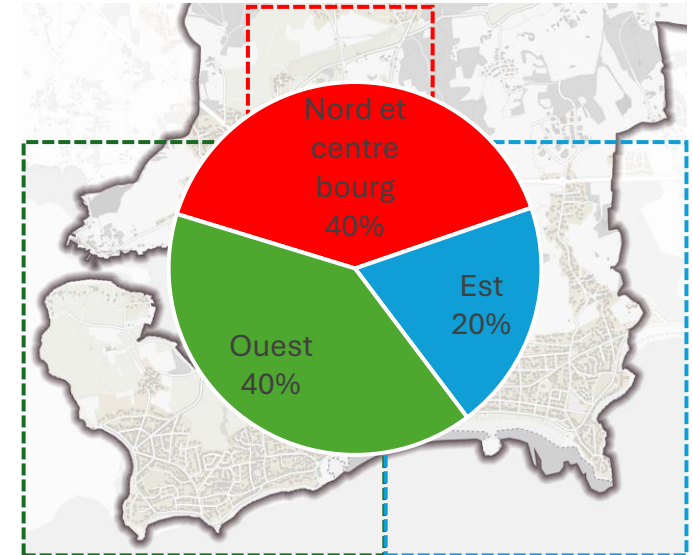
➤ **3 groupes de travail** par secteur géographique :

- Nord et centre Bourg
- Ouest
- Est

➤ Autour de **3 thèmes de réflexion** :

- Organisation des circulations (voiture et vélo),
- Stationnement
- Apaisement des circulations

Répartition par groupe

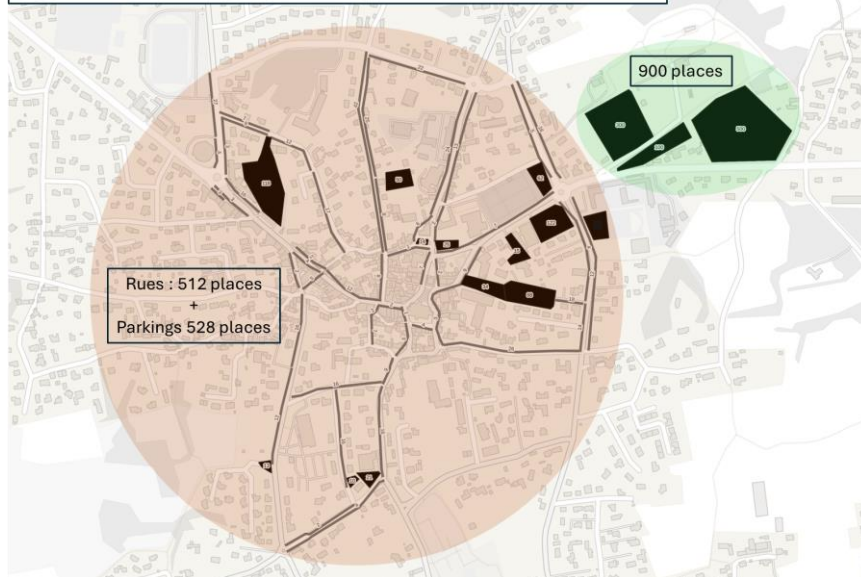


➤ Le bureau d'étude a récupéré en fin de séance les notes de chaque groupe de travail des 3 ateliers

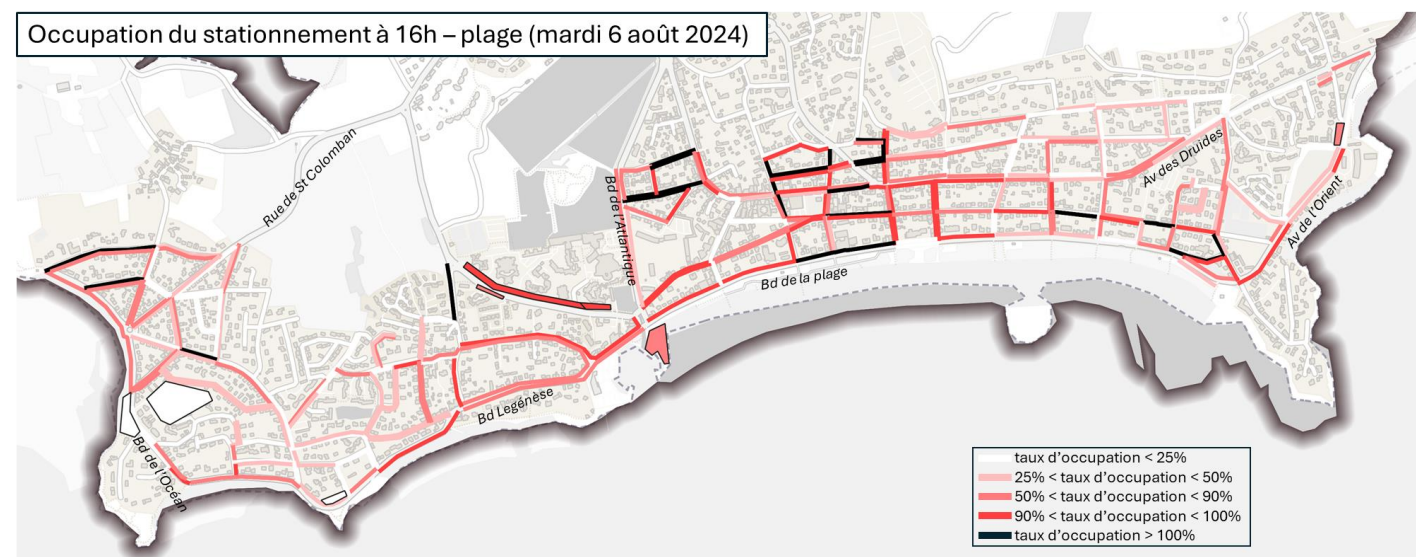
Accompagnement

- Des cartes sur le stationnement étaient mises à disposition
- D'où viennent ces cartes ?
 - Suite à des comptages réalisés le 06/08
- Comment cela a été réalisé ?
 - Des enquêteurs sont venus relever l'occupation de toutes les places à 11h et à 16h
 - Dans le secteur bourg et dans le secteur des plages

Capacité de stationnement en centre-ville - période estivale hors marché



Occupation du stationnement à 16h – plage (mardi 6 août 2024)



Accompagnement

➤ **Les comptages sont une donnée d'entrée** qui doit être analysée et interprétée en les croisant :

- Avec les observations issues du terrain
- Avec les témoignages et le ressenti des usagers
- Avec d'autres données chiffrées

➤ **Exemples :**

- Faible occupation Bd Legénèse le jour de relevé
 - Or, le relevé a été réalisé un jour de météo nuageuse
 - Un passage sur le terrain permet de confirmer la quasi-saturation en période estivale
- Hors jour de marché, les parkings du Tumulus sont très peu utilisés

➤ **Analyse croisée des documents avec une présence terrain permet de consolider l'état de lieux**



Compilation et exploitation des résultats

- Nous avons classé les remarques formulées dans les ateliers :
 - Suivant leur localisation
 - Suivant le thème
 - Suivant le nombre de fois où la remarque a été formulée



1) *Avenue des Druides :*
Les passages piétons sont mal positionnés et masqués par des voitures stationnées

2) *Rues perpendiculaires au Boulevard de la Plage :*
Cohabitation difficile piéton / vélo / stationnement / voiture

3) *Allée des Varech / Allée de Bretagne*
Alterner les sens de circulation

4) *Avenue d'Arvor :*
Vitesse excessive des voitures. Etudier la mise à 30km/h et la mise à sens unique

5) *Avenue d'Orient :*
Étudier la continuité cyclable entre le Bd de la Plage et le Men Du

Nota : Pas de remarque sur les aménagements du Boulevard de la Plage



1) *Boulevard de l'Atlantique :*
Aménagements cyclables actuels peu confortables

2) *Boulevard Legénèse :*
Continuité des aménagements de la Plage
En cas de mise à sens unique :
> préférence pour le sens Est > Ouest

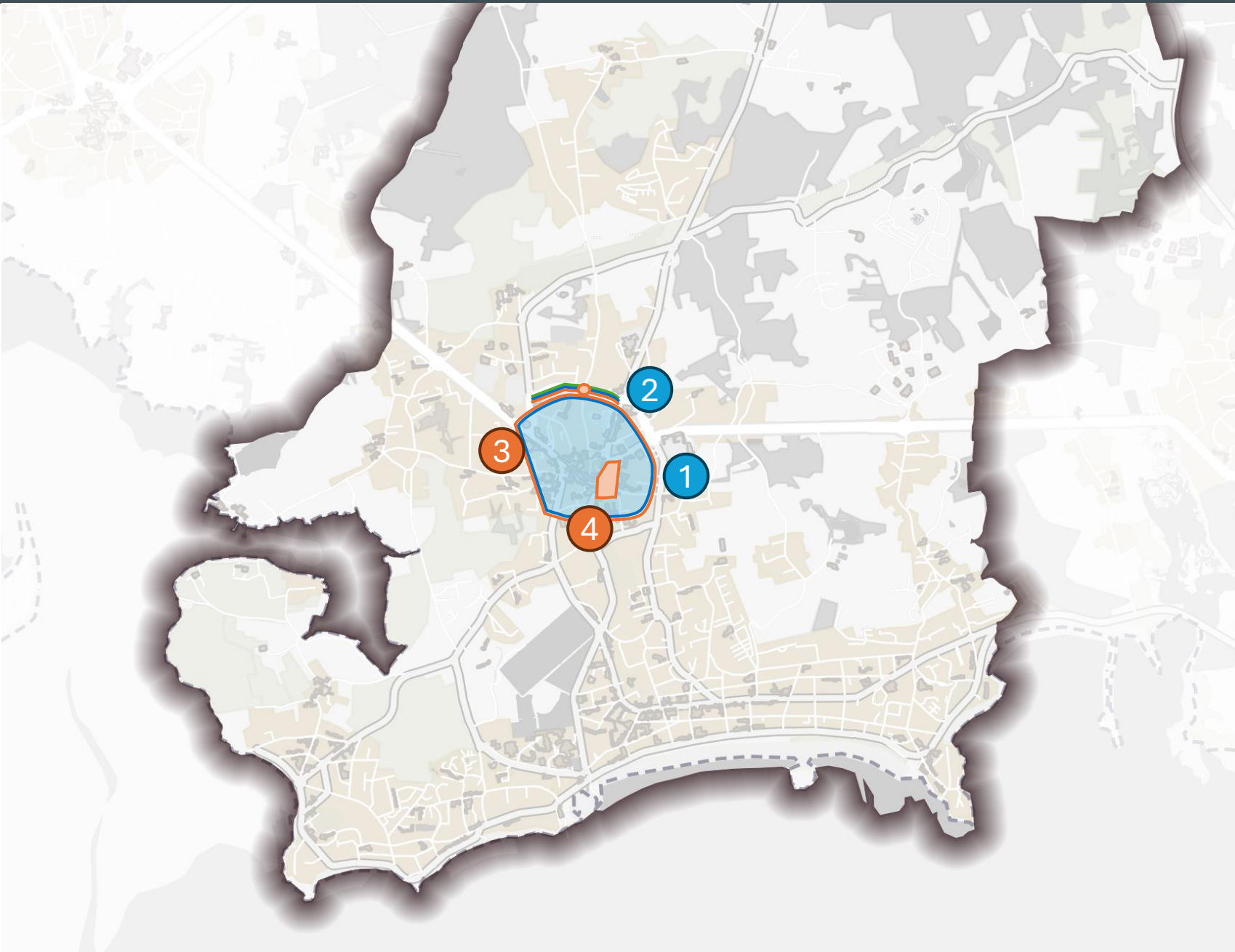
3) *Boulevard de l'Océan / Av. de la Grève*
Prise en compte des besoins liés à la spécificité
du lieu (pratique de la voile)

4) *Avenue de St Colomban*
Difficile cohabitation sur le chaucidou
Dangers par la présence de poids lourds

5) *Avenue des Emigrés*
Piste cyclable dangereuse

Pour les points 4 et 5 : comment récupérer de
l'espace ? Acquisitions foncières ? Busage des
fossés ?
>Nécessite des études techniques approfondies

6) *Etude des reports de circulation sur les*
autres rues



1) Difficultés de stationnement l'été
Il faut faciliter le stationnement des résidents de Carnac à l'année

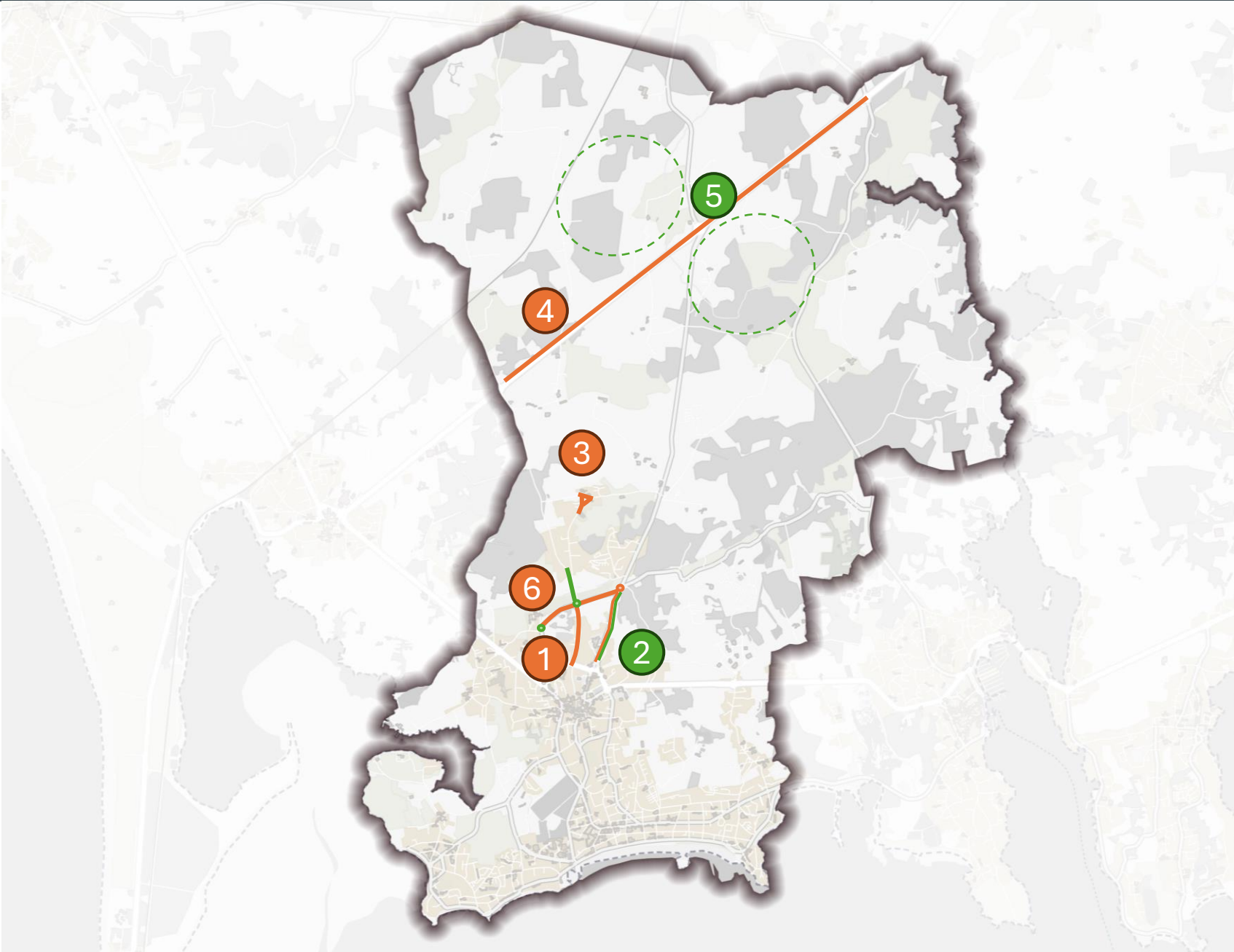
2) Rue de Bellevue
*Report des circulations depuis la mise à sens unique rue du Menec
Stationnement illicite (jours de marché)
Carrefour à 4 stop peu lisible
Pas d'aménagements cyclables*

> Proposition de busage de fossés pour créer une piste cyclable : nécessite des études spécifiques

3) Circulation des poids lourds
Réflexions autour de la circulation des PL dans le bourg

4) Zone de rencontre
La place autour de l'Eglise doit être aménagée en zone de rencontre (déjà intégré au Schéma Directeur Cyclable)

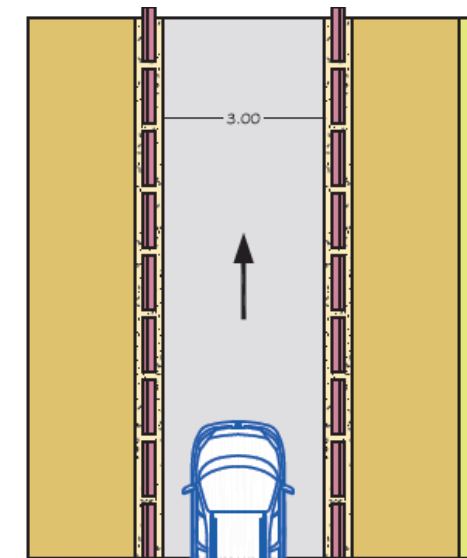
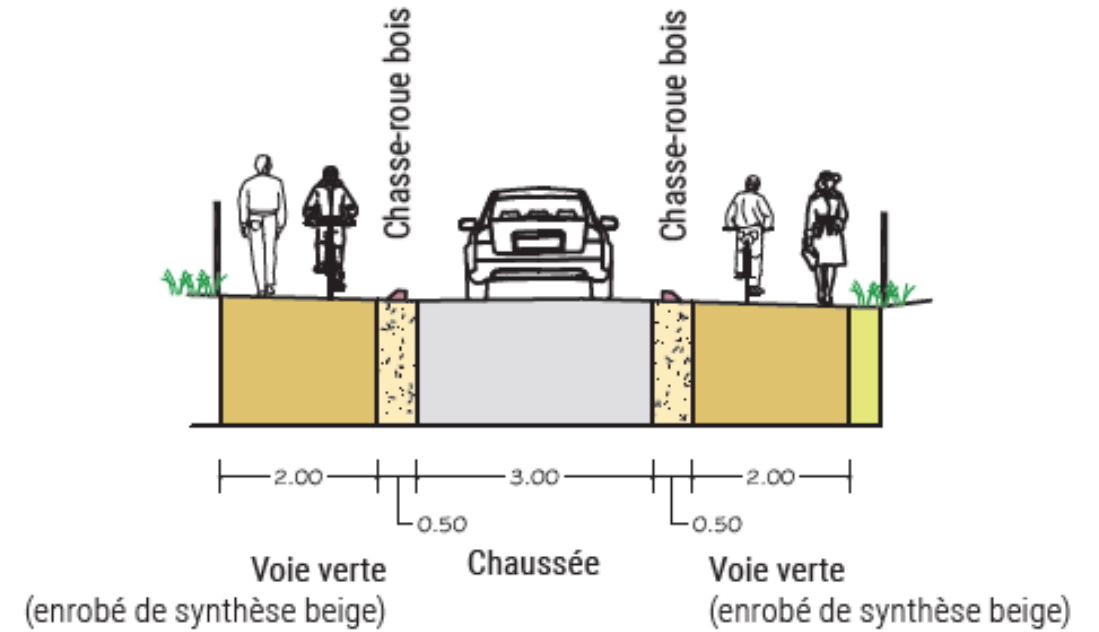
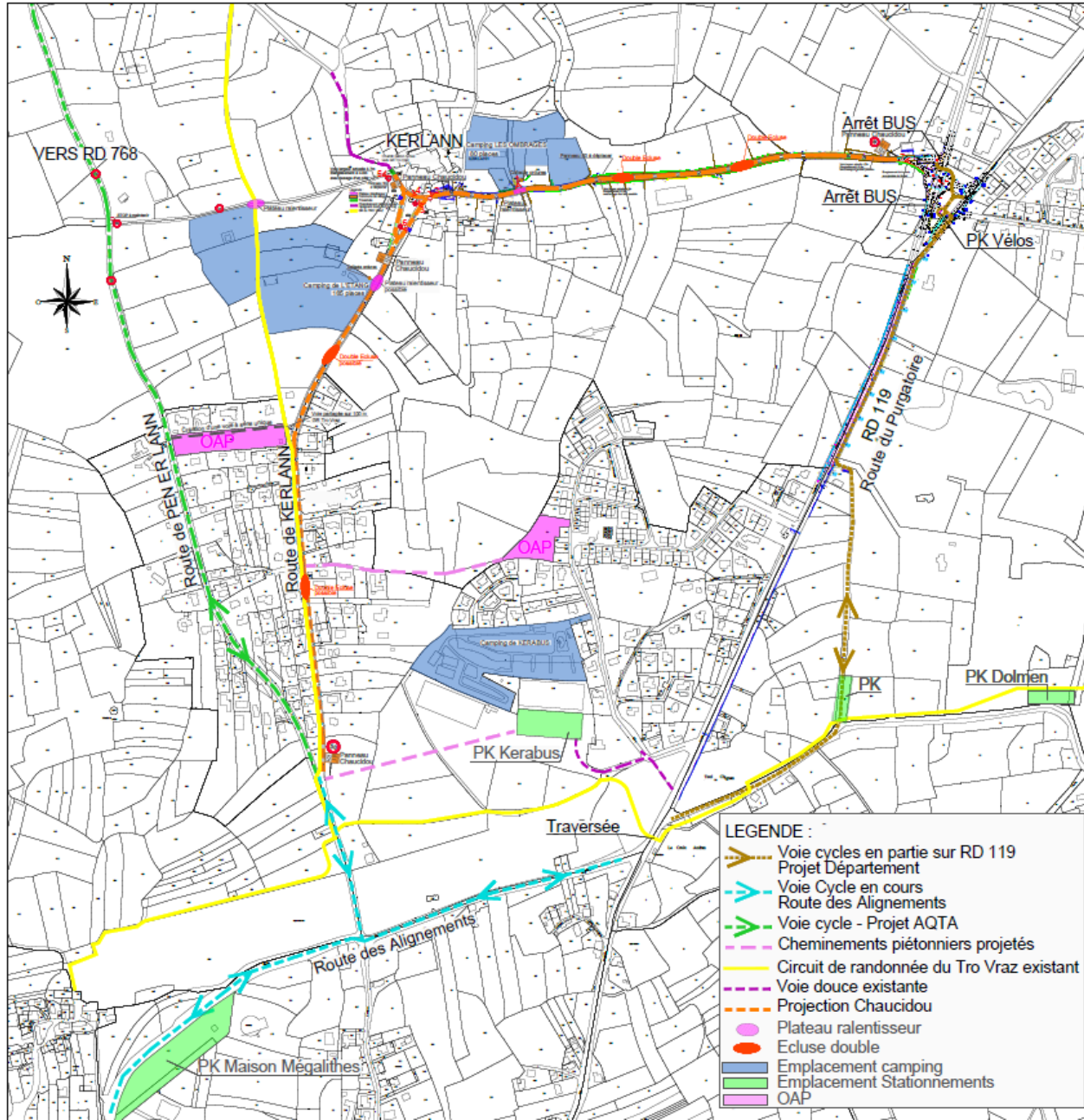
2. Compte rendu – secteur Nord



- 1) Route des Alignements
Mise à 30km/h + améliorer les aménagements cyclables des carrefours (rues du Menec et Courdiec)
- 2) Rue des Korrigans
Trafic voiture important et aucun aménagement vélo et piéton
- 3) Village de Kerlann
Aménager le carrefour central
- 4) Franchissement de la RD768
- 5) Chemins communaux
Réutiliser les chemins communaux pour permettre des connexions vélo/piéton de bourg à bourg
- 6) Pen Er Lann
*Incompréhension sur la mise en sens unique
Demande d'un maintien d'une circulation en*

→ Les études techniques ont mis en lumière l'impossibilité du double-sens voiture, d'un espace piéton et d'une piste cyclable

2. Etudes techniques sur le secteur de Kerlann



2. Compte rendu – remarques globales



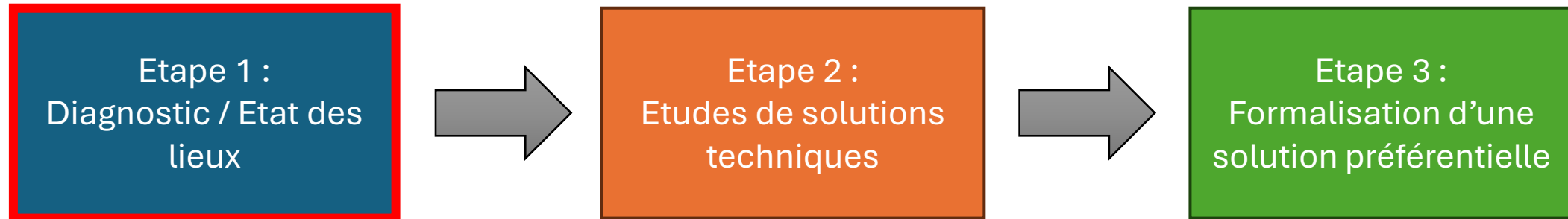
1) Limiter la vitesse à 30km/h dans toute la ville

2) Etudier l'impact de la labellisation UNESCO et du nouveau musée

3) Création de parkings et d'un système de navette en entrée de ville

4) Signalétique peu lisible (surtout pour les parkings)

Planning de l'étude



- Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic
 - Décembre 2024 : validation politique du diagnostic
- Restitution intermédiaire : printemps 2025
- Suite de l'étude
 - Etude de solutions d'aménagement : 1^{er} semestre 2025
 - Formalisation du plan de circulation : été 2025